

Evolution de notre Communauté de communes

L'adoption récente de la loi NOTRe, Nouvelle Organisation Territoriale de la République, est une nouvelle étape dans la constitution de Communautés de communes de taille plus importante (au moins 15000 hab. avec un périmètre organisé autour des bassins de vie). Elle remet en cause l'organisation territoriale actuelle de notre département.

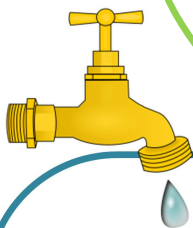
Suite à la consultation des habitants de Saint-Ythaire et après en avoir délibéré en Conseil municipal, notre commune a émis le souhait auprès de la Préfecture de se rattacher à la Communauté de communes du Clunisois.

Lundi 12 octobre, le Préfet a réuni la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) afin de présenter un nouveau schéma territorial qui sera ensuite soumis aux Conseils municipaux. Il sera définitif au 1er juin 2016 et les nouveaux périmètres des Communautés de communes prendront effet le 1er janvier 2017.



Travaux en cours

Un goudronnage a été réalisé par l'entreprise Colas sur la route du Bois Beurot, de Montagny aux Brouillards. Des ajustements sont prévus sur la route de Morlay. Ces travaux seront financés par notre Communauté de communes.



Du côté des associations

Foyer rural : une réunion proposée conjointement par la commune et les anciens membres de l'association aura lieu **lundi 30 novembre à 18h00** à la salle communale. La vie associative de notre village peut reprendre grâce à vous, à votre aide et votre dynamisme. N'hésitez pas à venir et à apporter vos idées.....

Club des Aînés : un repas de fin d'année sera organisé pour les 38 adhérents **samedi 12 décembre à 12h00** à la salle communale. La prochaine Assemblée générale de l'association aura lieu le 7 janvier 2016.

Toujours trop ou pas assez

Le rôle du Syndicat intercommunal Grosne Guye est d'approvisionner en eau potable les 5500habitants (sans compter les vaches) des 23 communes qui le forment .

Sont délégués à La Lyonnaise des eaux la gestion du service et des abonnements et les branchements. Le syndicat gardant la charge du renouvellement des canalisations, captages, forages, et ouvrages de traitement.

Il y a deux points de prélèvement : Au pont d'Épinet, dans la nappe alluviale de la Grosne et à la source du Mont Vallet vers St Gengoux-le-National. En 2014 la production totale a été de 526 000 m3 dont 85% ont été fournis par la station du pont d'Épinet.

La vente aux abonnés a atteint 333 000 m3, 37% du volume produit a disparu entre la production et l'abonné. Malgré les efforts faits pour détecter et neutraliser les fuites leur niveau stagne ! C'est préoccupant.

Le comité syndical a décidé que les prix seraient augmentés à compter du 1er Octobre pour assurer les investissements: **La part fixe passe à 50,50€ (+ 50 cts) et le prix au m3 à 0,73€ (soit + 2 cts).**

Enfin, des enquêtes publiques concernant la protection des captages sont ouvertes, les documents afférents sont consultables en mairie de St Gengoux-le-National, vous pouvez faire connaître vos observations et commentaires au Commissaire enquêteur jusqu'au 20 Novembre.